

Le coin du lecteur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles parutions

Châteaux forts de Suisse

pb. Au cours du moyen âge, la Suisse fut l'une des régions d'Europe les plus riches en châteaux forts. Sur un total de plus de 3000, il en reste aujourd'hui 300 environ. Ce livre passe en revue 127 d'entre eux. Grâce à de nombreuses illustrations et à un texte captivant, le lecteur découvrira tour à tour les nids d'aigle de la Rhétie, les châteaux en bois, les centres de seigneurie d'essartage, les comtes barons et châtelains de Suisse romande, etc. Ce livre s'attache également à montrer qu'à côté du château, symbole de la culture courtoise, notre pays comptait aussi de petits nobles de campagne dont l'habitation était très simple, parfois même humble. (*Châteaux forts de Suisse*, Werner Meyer et Eduard Widmer, 1978, Editions Ex Libris, Lausanne, prix 45.- fr.)

Le patrimoine de Nyon

cpb. Nous sommes heureux de rendre ici hommage à l'intéressant effort que poursuivent à Nyon, depuis des années, les Editions du Musée, sous l'impulsion de M. Edgar Pelichet, juriste féru d'histoire locale. Il est l'auteur d'un fascicule sur «*La porcelaine de Nyon*» (cinquième mille en 1971!), et d'un autre sur les faïences (réédité en 1972). En 1977, il a passé la plume à M. Franco Vionnet, spécialiste des «*Merveilleuses fontaines de Nyon*», et l'a reprise en 1978 pour honorer «*Le vénérable château de Nyon*». Toutes ces brochures sont illustrées de ravissants dessins ou photographies. L'an dernier encore, le format s'est agrandi en mémoire de «*Ce cher collège de Nyon*», réédition (revue et augmentée) de la brochure de 1928. On y trouve en particulier les signatures de P.-L. Matthey, M.-M. Thomas, J.-S. Curtet, Ed. Rod, Albert Bonnard. Nous souhaitons longue et heureuse vie aux Editions du Musée, où l'on honore avec goût et compétence le patrimoine historique et culturel de Nyon.

Villa d'Evolène

cpb. VALLESIA, bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, a paru en 1978 sous la forme de «*Mélanges*» offerts à l'historien André Donnet (son fondateur) à l'occasion de son 65^{me} anniversaire. L'un des

coauteurs de ce volume, le Dr Olivier Clottu, de St-Blaise, nous a fait tenir un tiré à part de sa contribution, consacrée à *Villa d'Evolène*. Charmante brochure, illustrée de sa main d'habile dessinateur, qui narre brièvement l'histoire de ce village et nous introduit dans ses demeures les plus intéressantes, avec leurs fourneaux de pierre ollaire, leurs armoiries, leurs décorations, leurs inscriptions, leur mobilier. Rappelons que le Dr Clottu, hôte fidèle de La Sage, est aussi l'auteur de *Vieux pays d'Evolène* (Ed. de la Matze, 1976). Nous voilà initiés à bien des détails qui nous feront mieux apprécier encore le Valais de naguère. Par exemple, quel plaisir de savoir enfin la différence précise entre un grenier, une grange et un raccard!

Outre-frontières

Vivifier nos villes!

lsp. Depuis la seconde guerre mondiale, des villes européennes ont été transformées, défigurées, avec une rapidité alarmante; c'est notamment le cas d'agglomérations qui en raison de leurs énormes dimensions et du peu qu'elles ont à offrir, ne répondent qu'insuffisamment aux besoins des hommes qui y vivent. Aussi une campagne du Conseil de l'Europe, dans les années 1980/81, aura-t-elle pour thème central la réanimation de l'espace urbain et l'élaboration d'une politique appropriée et efficace.

Le coin du lecteur

Plaidoyer pour le sgraffite

Je reviens brièvement sur quelques idées émises dans la revue N° 3/1978 à propos de la technique du sgraffite, et qui ne me semblent pas correspondre aux principes de la LSP. L'auteur, M. Diego Giovanoli, exprime le point de vue de la Protection des monuments et défend à juste titre la conservation des œuvres originales. Il conteste la justification des sgraffites sur les bâtiments nouveaux, qu'il s'agisse de compositions modernes ou de copies d'ancien. Mais, du point de vue du «*Heimatschutz*», on devrait être heureux que cet art se soit perpétué en Engadine jusqu'à nos jours et qu'il soit pratiqué, comme au temps de la Renaissance italienne, par des artistes reconnus.

Lorsque, plus loin, l'excellent écrivain romanche Cla Biert parle, à propos des sgraffites, de «*mascarade*», il a parfaitement raison; mais celle-ci existe déjà depuis le XVI^e siècle. Au XV^e encore, la *maison engadinoise* était un agglomérat de bâtiments utilitaires, qui pendant le XVI^e évolua vers l'unité, mais qui n'était que grossièrement crépie et ne portait nul ornement, ou seulement une décoration très modeste. Cet état était apparemment ressenti comme «*brut*» par les habitants; aussi cherchèrent-ils à introduire le style d'ornementation, alors à la mode, de la Renaissance italienne: soit en peignant d'après modèle, soit en recourant au sgraffite. C'était un style qui avait été créé 200 ans auparavant à Florence, plus tard dans le nord de l'Italie, inspiré de l'antique et destiné exclusivement aux palais, aux riches villas et maisons citadines. En Engadine, on importa souvent des modèles et on les appliqua sur les façades asymétriques et grossièrement façonnées des demeures rustiques. C'était comme des paysans qui se fussent déguisés en princes. Mais la maison engadinoise évolua alors rapidement, et avec elle son ornementation. Le résultat est d'une harmonie rare. En fait, il y a actuellement une évolution analogue à celle d'il y a 300 ans; l'appellerons-nous toujours une «*mascarade*»?

M. Romedi Arquint est un combattant de la langue et de la culture romanches. Les édifices nouveaux lui sont une épine dans l'œil. Je partage pleinement avec lui l'opinion que ces dernières années, on a trop, et souvent aussi trop mal construit. Mais ceci ne répond pas à la question de savoir si le sgraffite est souhaitable. A cet égard, seule devrait être déterminante pour le «*Heimatschutz*», selon moi, la qualité. Ce ne sont pas les sgraffites de bonne qualité artistique qui doivent être combattus (il n'y en aura jamais beaucoup), mais les œuvres médiocres, sans style et sans inspiration. Celles-ci, malheureusement, se multiplient et envahissent déjà des quartiers de village entiers. I. U. Kőnz, Guarda

Au prochain numéro:

**Bâtiments
à transformer**

Délai rédactionnel:
17 avril 1979